

Service auxiliaire féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 559

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263610>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et l'Aveugle, elle tend, par l'horrible, à provoquer la pitié du spectateur. (Mais les moyens lui manquent un peu. Là où il faudrait un tableau, elle en est encore à l'esquisse. Il n'en demeure pas moins que son effort doit être loué.

M. J.-W.

Sophy Giauque, Nanette Genoud, Marie-Hélène Clément. (Lausanne)

Bien qu'il soit bien tard pour en parler, puisqu'elles étaient ouvertes en décembre à Lausanne, il convient tout de même de souligner l'intérêt qu'on offre ces expositions de trois femmes peintres, parmi la bonne quinzaine d'expositions qui sollicitent l'amateur et l'acheteur en cette calamiteuse fin d'année.

Tout d'abord, dans son atelier de Mon-Repos, un ensemble tout à fait remarquable de paysages et de fleurs de Sophy Giauque, dont le talent s'affirme avec une force qui fait l'admiration de ses amis. La vie, la souffrance, ont fait de cette artiste un peintre d'une densité, d'une profondeur d'expression, d'une vie extraordinaires. Ses toiles sont toutes petites, mais ces quelques centimètres carrés contiennent tant de beauté, sont si concentrés, si pleines de choses dites, suggérées ou cachées, que l'on peut les regarder longtemps avant qu'elles ne vous disent tout leur secret. Paysages du Tessin ou de Venise ou de Mon-Repos, d'une substance si riche, petits bouquets bien serrés ou le rouge cramoiis se détache sur un fond bleu; figures posées sur un mouchoir dont la bordure verte sert de raccord avec le fond bleu. Et le tout est si harmonieux...

Tout autre est l'art de Nanette Genoud; ici c'est la belle jeunesse, le charme, le plaisir, la joie de vivre, la curiosité de tout, d'un nouveau métier qui fait que l'artiste laisse l'huile pour la gouache ou l'aquarelle. Son atelier d'Etraz contient des vues de Rome en transformation, des bords de mer, des barques largement traitées, où la virtuosité de N. Genoud s'en donne à cœur joie. L'artiste possède un métier étourdissant et un talent d'une rare souplesse.

Voici la prime jeunesse avec Marie-Hélène Clément, qui expose pour la première fois. La jeune Marie a des dons remarquables, beaucoup de talent, mais elle est bien la fille de son père (Charles Clément) et pour l'heure, elle imite bien son père et quelques autres. Et c'est bien naturel quand on a pas vingt ans, de l'enthousiasme, des admirations et qu'on se sent petite. Bonne chance et belle carrière à Marie-Hélène. On pourra la retrouver avec plaisir.

S. B.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rue de Chêne.
et dans tous les kiosques à journaux et
les dépôts de l'Agence Naville.

Petit Courrier de nos lectrices

Liseuse à la Rédaction. — Très intéressée par les articles de Mme Gagnebin sur Maria Waser, dont je connaissais le nom mais ignorais l'œuvre, j'éprouve naturellement le désir de lire quelques-uns des romans de cette femme remarquable. (L'histoire de Vreneli la sarceluse m'a tout spécialement frappée). Mais... il faut que je confesse que, bien qu'ayant appris l'allemand à l'école, je l'ai fortement oublié depuis lors et ne serai certainement pas capable de goûter la prose de notre grande concitoyenne dans sa langue! Aussi je viens vite vous demander lesquels de ses ouvrages ont été traduits en français? et quels éditeurs les ont publiés en Suisse romande? Et ce faisant, je

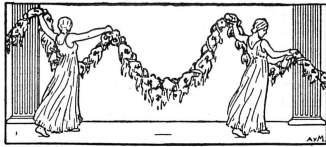
marquer son éloignement de sa seconde femme légitime, Ingeborg de Danemark, ce mariage le conduisant tout simplement à l'événement épouvantable qu'était au Moyen-Age l'excommunication totale prononcée contre lui par le pape Innocent III.

Ce sont certainement ces études-là qui constituent le plus grand intérêt de ce volume, en rappelant à notre mémoire des faits souvent oubliés, ou encore, comme cela est le cas pour Béatrice, en éclairant de la lumière historique celle qui, selon Racine, est avant tout une pure victime, fort différente de ce que fut en réalité la fille aînée du roi de Judée! Mais tous ces portraits, même des souveraines ou grandes dames les mieux connues par ceux qui ont tant soit peu le goût du passé (citons par exemple, Marie Stuart, Mme de Maintenon ou l'impératrice Eugénie) sont instructifs et vivants, en condensant en peu de pages ce qui dans d'autres études forme souvent matière à de longs développements, et en situant dans le cadre où elles ont évolué, dans l'atmosphère où elles ont vécu, ces femmes d'autrefois.

J. Ob.

Marga WERTHEIMER: Arbeitsstunden mit Rainer Maria Rilke. Verlag Oprecht, Zürich-New-York. Prix: 2 fr. 60.

Un petit livre de quarante-six pages que tous les admirateurs du poète voudront ajouter à leur



A travers les Sociétés

(Publication retardée faute de place)

Le Cartel des Associations féminines vaudoises...

...qui groupe douze Sociétés a tenu le 8 novembre, à Lausanne, son assemblée annuelle sous la présidence de Mlle Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises. Celle-ci a informé l'Assemblée que la Commission chargée d'étudier l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisses s'est dissoute, cette question étant reprise par une Commission de femmes de l'Eglise Nationale, composée du reste à peu près des mêmes personnes, mais indépendante des associations féminines.

L'Assemblée a ensuite entendu un rapport sur les questions soulevées au Comité consultatif des femmes, nommé par les autorités fédérales: service complémentaire volontaire des femmes, service civil, alimentation du pays en temps de guerre, relations entre l'Office fédéral de guerre pour l'assistance et les œuvres sociales existantes. Dans certains cantons existent des Commissions économiques s'occupant des questions d'alimentation de guerre. Dans le canton de Vaud, c'est le département de l'Agriculture, de l'Industrie et du commerce qui fait ce travail: Mme Gillibert, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, qui a offert la collaboration de son Association, a reçu une fin de non-recevoir. L'Etat chez nous n'a pas besoin de l'aide des femmes, même lorsqu'il s'agit du prix des œufs ou des haricots. C'est sans doute pourquoi le mécontentement gronde chez les maraîchères qui se plaignent d'arbitraire, et c'est probablement aussi la cause de la disparition totale des œufs sur le

marché lausannois. L'Assemblée a décidé la création d'une Commission économique qui s'occupera de ces questions, en dehors de l'Etat.

Après un exposé sur les lois cantonales d'introduction au Code pénal suisse, l'Assemblée a nommé une Commission chargée de suivre l'élaboration de cette loi dans le canton en ce qui concerne les dispositions intéressant particulièrement les femmes, comme le Tribunal de Penfance et la maison de détention pour femmes.

S. B.

Le « Centre de Liaison » des Sociétés féminines de Genève...

...a tenu son Assemblée générale le 27 novembre, au local de l'Union des Femmes. Après les rapports de la présidente, Mme Ch. Gautier et de la trésorière, Mme le Dr. Robert, les déléguées ont entendu des communications de Mlle M. Nobbs sur l'activité de la Commission d'alimentation (qui vient de se transformer en Commission d'économie ménagère pour répondre au vœu exprimé par l'Alliance nationale des Sociétés féminines) et de Mlle G. Gampert sur le Service auxiliaire féminin, (voir ci-dessous).

Une très longue discussion s'est engagée ensuite sur la proposition du Comité de reviser les statuts afin d'y remplacer par le système des décisions prises à la majorité, celui actuellement en vigueur de l'unanimité, qui rend bien difficile toute action; mais aucun résultat n'a pu être obtenu, vu la diversité des opinions manifestées, et la décision définitive a dû être renvoyée à une seconde Assemblée générale, de même que la proposition du Comité d'élever le taux de la cotisation annuelle. Le Comité a été réélu en entier, soit Mme Ch. Gautier, présidente; Mlle Gourd, vice-présidente; Mme le Dr. Robert, trésorière; Mlle J. Lambert, secrétaire; Mmes et Mlle Decurnex, K. Jentzer, Nobs, Trembley et Weigle.

S. F.

Lycée de Suisse.

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 2 décembre, dans les salons du Club de Genève, et sous la présidence experte et aimable de Mme Sprecher-Robert, présidente centrale. Les dix clubs étaient représentés, et l'on a salué d'applaudissements

tout particulièrement chaleureux la jeune déléguée du nouveau Club de Lugano, Mlle Pozzi. La principale activité du Lycée Suisse, qui compte actuellement 1240 membres, s'est surtout concentrée cette année autour de l'Exposition de Zurich, sa présidente consacrant au Pavillon de la Femme ses forces et son temps d'une manière qui lui a valu de chaleureux remerciements.

Après quelques paroles d'une haute inspiration de la présidente internationale, Mme Arthur Robert, l'on a entendu les rapports des clubs, presque tous présentés par leur présidente, et les Welches ont pu rougir de honte, puisque, sauf Mme Paur-Ulich, présidente du Club de Zurich et Mlle Pozzi (Lugano) toutes ces déléguées ont tenu à s'exprimer en un français impeccable! L'activité des clubs, quoique variée, s'est cependant surtout exercée dans les deux mêmes directions: participation à l'Exposition de Zurich, et dès septembre, activité très grande dans les œuvres de guerre, mais sans perdre de vue pour cela, comme l'ont fait très justement remarquer Mme Paur-Ulich et la présidente centrale, la nécessité urgente de ne pas sacrifier les valeurs spirituelles aux œuvres pratiques, comme un trop grand nombre de femmes en auraient la tendance. Le Benjamin des Clubs, celui de Lugano, dont le rapport fut présenté en italien, semble avoir une activité débordante, dont il convient de le féliciter.

Un thé fort animé clôture cette rencontre, qui, de fois en fois, fournit l'occasion toujours précieuse d'échanges d'idées entre femmes poursuivant le même but désintéressé.

E. G.

Coopérative de cautionnement « Safa ».

L'on nous prie de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le compte rendu de l'Assemblée générale de cette Société tenue le 4 novembre dernier à Berne (Mouvement No 556, du 18 novembre 1939). En effet ce n'est point en remplacement de Mme Recordon-Sillig (La Tour-de-Peilz) qu'a été élue Mlle Linette Comte, avocat à Lausanne, mais bien de Mme Zwicky, démissionnaire, Mme Recordon-Sillig faisant toujours partie du Comité. Celui-ci comprenant encore Mlle S. Brenner (Genève) compte donc de ce fait trois membres suisses-romands.

Service auxiliaire féminin

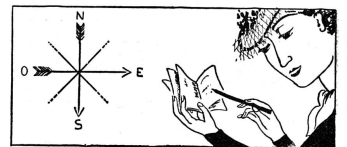
Le service auxiliaire féminin, créé à Genève dès le 3 septembre dernier, par une Commission du Centre de Liaison des Sociétés féminines et en plein accord avec le Département de Justice et Police, nous adresse sur son activité durant ces trois mois un intéressant rapport, où nous trouvons les renseignements suivants:

Le service auxiliaire peut compter actuellement sur 315 volontaires, sur les 352 qui s'étaient inscrites lors de sa fondation. Ainsi qu'on l'a déjà

souvent indiqué, une cinquantaine d'entre elles ont immédiatement trouvé de l'occupation dans 15 communes rurales du canton, soit pour récolter des pommes de terre, soit pour aider au ménage de paysannes surchargées de travail du fait de la mobilisation de leur mari. En ville, le S. A. F. a fourni une vingtaine de collaboratrices à l'Agence des prisonniers de guerre du Comité International de la Croix-Rouge, et une vingtaine également à la Croix-Rouge genevoise. Vingt-cinq ont été occupées au triage de livres recueillis par l'Union chrétienne de jeunes gens, pour envois aux soldats; vingt ont aidé à l'organisation de la manifestation de la paix du 11 novembre; neuf collaborent actuellement à l'entraide ménagère (collecte de légumes pour familles nécessiteuses); d'autres encore ont prêtés leurs services à des crèches, à l'Association des Suisses rentrés de l'étranger, à l'Œuvre des Bas-fonds de l'Armée du Salut, et à diverses œuvres de bienfaisance. De plus, le Service a organisé à l'Institut ménager des démonstrations fort appréciées de cuisine économique, puis un atelier de confection de matériel sanitaire pour l'armée, et un cours de soins d'urgence aux gazés, ceci en collaboration avec la D. A. P. 166 participantes ont suivi ce cours.

Tout ceci montre les domaines variés dans lesquels peut s'exercer utilement en cas de danger national une activité féminine bien organisée, et l'on ne peut que regretter que les autorités n'y aient pas fait davantage appel comme c'est le cas dans d'autres pays. Il est grand dommage aussi que cette si utile institution ne soit pas mieux soutenue financièrement dans les milieux féminins: car bien que tout le travail qui s'y accomplit soit exclusivement bénévole, et que le Service auxiliaire ait toujours été logé et chauffé gratuitement par l'une ou l'autre des organisations féminines qui lui ont prêté territoire, on ne fait pas marcher trois mois durant un bureau central comme celui-ci sans encourir d'inévitables frais généraux de correspondance, de téléphone, de timbres-poste, etc. Actuellement, et après avoir reçu

en dons 419 fr., dont il n'a modestement dépensé que 411, le S. A. F. se trouve n'avoir que 8 fr. en caisse! En est-il parmi les lectrices du Mouvement qu'intéresse son effort qui voudront lui aider à le continuer? Tous les dons sont reçus avec reconnaissance par Mlle G. Gampert, au local de l'Union des Femmes de Genève, 22, rue Et.-Dumont. (Bureau ouvert le matin).



Carnet de la Quinzaine

Mardi 9 janvier:

Genève: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 20 h. 30: Assemblée sur convocation de délégués des Sociétés affiliées. Ordre du jour: 1. Rapport du Bureau sur son activité. — 2. Rapport financier. — 3. Qu'est-ce que la « Revue »? causerie par M. Maurice Veillard, secrétaire du Cartel Romand H. S. M.

Vendredi 12 janvier:

Genève: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale extraordinaire: Note initiative devant le Grand Conseil et devant les électeurs, exposé de la situation suffragiste actuelle.

Comme le sable à travers les doigts...

...ainsi glisse chaque jour l'argent et il ne reste plus rien pour l'avenir.

Pour retenir quelques „grains“ qui cimenteront de sagesse et de prévoyance votre sécurité pour l'avenir, faites une assurance individuelle: Caisse de retraite et invalidité avec participation aux bénéfices

Renseignements sans aucun engagement auprès de

M^{me} M. H. ISELY
membre actif de l'Association pour le
Suffrage féminin

„LA WINTERTHUR“
Société d'Assurances sur la „VIE“ et
„RENTES VIAGÈRES“

CROIX-D'OR, 2 GENÈVE Tél. 4 26 37

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOT FUSE DE LA MADELINE
1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES